

Délibération n°CA-2020-114 de la séance du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2020 relative à la convention de partenariat pédagogique relative à la délégation de la préparation du master CCA, du master commerce et distribution, et du master finance de l'université de Lille à l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-3 et suivants,
Vu les statuts de l'Université de Lille,
Vu l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 septembre 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité avec 28 participants,

APPROUVE la convention de partenariat pédagogique relative à la délégation de la préparation du master CCA, du master commerce et distribution, et du master finance de l'université de Lille à l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires, telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Lille, le 1^{er} octobre 2020

Le président,

Jean-Christophe CAMART



FICHE DE SUIVI CONVENTION (fiche provisoire)

Service/Composante (émetteur) :	FFBC-IMMD	Personne en charge de l'accord (nom/tél/mail) :	Pascal GRANDIN Pascal.grandin@univ-lille.fr
Service instructeur :	Services accord et promotion attractivité émergence de projets internationaux	Personne en charge du suivi (nom/tél/mail) :	Claire DEVOS claire.devos@univ-lille.fr 03 62 26 81 43
Intitulé :	Convention de partenariat pédagogique relative à la préparation du master Comptabilité Contrôle Audit, du Master Commerce et Distribution et du Master Finance de l'Université de Lille à l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires		
<input checked="" type="checkbox"/> Accord/Convention initial-e		<input type="checkbox"/> Avenant n°	
Date de début : 01/09/2020		Date de fin : 31/08/2024	
<p>Descriptif sommaire : délocalisation des masters CCA, Commerce et Distribution et Finance de la FFBC-IMMD à l'ESAA. Le modèle d'accord utilisé est celui de l'Université de Lille. Les formations ne sont ouvertes qu'en formation initiale. 30% des cours minimum sont assurés par des enseignants lillois.</p> <p>Demande de validation par les instances sous réserve de la validation des parties surlignées en jaune par la Direction de la Scolarité (la validation peut être faite sans l'avis de la Direction de la Scolarité mais nous ne transmettrons bien sûr les accords au partenaire que sous réserve de ce dernier).</p> <p>PJ : accord à signer en 4 exemplaires</p>			

TRACABILITE PHASE PREPARATOIRE

Adressé le :	Au service (à préciser) :	Retourné par le service le .., avec les observations suivantes :
23/06/2020	Direction de l'Ingénierie de la formation	Le 25/06/2020 Remarques et commentaires effectués dans le document ➤ Prises en compte et réponses apportées le 26/06/2020
23/06/2020	Direction de la Scolarité	

TRACABILITE PHASE DE VALIDATION – APPROBATION (Réservé au service des affaires institutionnelles)

	Le :	Avis/vote :
Conseil Académique plénier le		
Présenter à la Commission Vie Universitaire le		
Commission Recherche le		
Conseil d'Administration		
Approbation par délégation du CA au Président		

Direction générale des services – Service des affaires institutionnelles

Numéro d'enregistrement de la convention : _____

SIGNATURE (Réservé au service des affaires institutionnelles)

Signé par le Président de l'Université le : _____

Signée par toutes les parties le : _____

CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE RELATIVE A LA DELEGATION DE LA PREPARATION DU MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT, DU MASTER COMMERCE ET DISTRIBUTION ET DU MASTER FINANCE DE L'UNIVERSITE DE LILLE A L'ECOLE SUPERIEURE ALGERIENNE DES AFFAIRES

Entre d'une part,

L'UNIVERSITE DE LILLE

Etablissement public, à caractère scientifique, culturel et professionnel,

N° SIRET 130 023 583 00011 – code APE 8542Z

Situé 42 rue Paul Duez – 59800 – LILLE, FRANCE

Représenté par son Président, M. le Professeur Jean-Christophe CAMART

Agissant dans le cadre des activités de la Faculté de Finance, Banque, Comptabilité – Institut du Marketing et du Management de la Distribution (FFBC-IMMD) dont M. Sébastien DEREPPER est le Doyen,

ci-après dénommés « **L'Université de Lille** » et « **FFBC-IMMD** »

et d'autre part,

L'ECOLE SUPERIEURE ALGERIENNE DES AFFAIRES

Etablissement public, à caractère administratif spécialisé

Située : les Pins maritimes, BP 63F, 16130 – MOHAMMADIA (Alger), ALGERIE

Représentée par son Directeur général, Mr Karim KARIED

ci-après dénommée « **L'ESAA** »,

Vu l'accord intergouvernemental en date du 13 juillet 2004 signé entre les gouvernements algérien et français, relatif à la création de l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires.

Vu l'arrêté du 13 juillet 2015 relatif à l'accréditation de l'Université de Lille, Droit et Santé l'habilitant à délivrer les diplômes nationaux de Master Mention Finance, Master Mention Comptabilité Contrôle Audit, Master Mention Marketing, vente.

Vu la convention de consortium relative au développement de l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires, signée le 6 décembre 2004.

Vu la convention de délégation de la préparation du master Finance et Banque, du master Comptabilité, Contrôle, Audit et du master Distribution et Marketing signée le 14 mai 2012.

Vu l'avenant N°1 à la précédente convention signée le 11 octobre 2013.

Vu la convention de délégation de la préparation du master Finance et Banque, du master Comptabilité, Contrôle, Audit et du master Distribution et Marketing signée le 15 juin 2015.

Vu le décret présidentiel n° 17-151 correspondant au 20 avril 2017 portant ratification de l'avenant à l'accord du 13 juillet 2004 entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République française relatif à la création de l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires, signé à Alger le 10 avril 2016.

Considérant la volonté commune des parties de poursuivre leur partenariat, dans les mêmes conditions,

Les Parties conviennent ce qui suit :

Article 1 : Objet

L'Université de Lille délègue à l'ESAA la gestion de la préparation du MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT (CCA), du MASTER COMMERCE ET DISTRIBUTION et du MASTER FINANCE. Les mentions (1^{ère} année) et parcours-types (2^{ème} année) concernés par la présente convention sont précisés en annexe 2.

Article 2 : Etendue

La présente convention a pour objet de conférer à l'ESAA l'exclusivité dans la préparation des diplômes énumérés ci-dessus en Algérie.

L'Université de Lille reste seule compétente en matière de délivrance des diplômes faisant l'objet de la présente convention. A cet effet, les étudiants de l'ESAA devront impérativement prendre une inscription auprès de l'Université de Lille qui délivrera le diplôme aux étudiants admis.

Article 3 : Conditions et modalités de candidature et d'admission

L'inscription au Master CCA, au Master Commerce et distribution et au Master Finance est ouverte en formation initiale à tous les candidats résidants en Algérie en leur proposant une poursuite d'étude tournée notamment vers l'alternance et sous réserve de remplir les conditions précisées ci-après.

Les parties se réservent le droit, à terme de l'ouvrir également en formation continue. A cet effet, une nouvelle convention définissant les modalités de la formation en formation continue et les dispositions financières y afférent sera conclue.

La décision d'admission est subordonnée à l'avis favorable d'une commission pédagogique telle qu'elle est définie par l'article D613-45 du code de l'éducation français. Elle est présidée par un professeur des universités de la Faculté FFBC-IMMD. **La commission de sélection notamment est composée d'enseignants de l'Université de Lille et de l'ESAA.**

Les candidatures se feront selon les mêmes modalités que les candidatures non délocalisées via la plateforme en ligne eCandidat et selon le calendrier approuvé par la Commission Formation et Vie Universitaire de l'Université de Lille (CFVU).

Le dossier de candidature sera constitué des pièces telles que définies par la CFVU

Les critères de recrutement sont les mêmes que ceux définis pour le Master CCA, le Master Commerce et Distribution et le Master Finance non délocalisés.

Les candidats doivent en outre justifier via le TCF ou le DELF d'un niveau B1/B2 de français selon le Cadre européen de référence commune pour les langues *. **Ils peuvent aussi présenter les résultats d'un test algérien certifiant un niveau équivalent à celui exigé pour le TCF ou le DELF.**

*<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>

La maîtrise de la langue anglaise pourra également figurer parmi les critères de sélection selon les modalités définies par la CFVU.

La sélection des candidats délocalisés sera opérée par la Commission Pédagogique de Validation et d'Admission desdits Master à laquelle s'ajoutera un représentant de l'ESAA.

La validation des études des auditeurs pour l'inscription en master se fera conformément à l'article D613-38 du code de l'éducation français.

Le nombre maximum d'étudiants nouveaux inscrits chaque année est fixé à 200. Ce chiffre pourra être révisé conjointement par les représentants de l'ESAA et de la faculté FFBC-IMMD. Il sera voté chaque année par le conseil de faculté de la faculté FFBC-IMMD six mois avant le début de la sélection des candidats et transmis au directeur de l'ESAA.

L'Université de Lille se réserve le droit de ne pas ouvrir la formation si un minimum de 10 inscrits n'est pas atteint.

Article 4 : Modalités d'inscription administrative

Du fait de cette délégation de préparation du Master CCA, du Master Commerce et Distribution et du Master Finance auprès de l'ESAA, les candidats retenus et admis au sein de l'ESAA en Algérie, sont inscrits à l'Université de Lille, par l'intermédiaire de l'ESAA.

Lors de leur inscription, les candidats doivent fournir les documents suivants :

- le dossier d'inscription administrative selon le modèle fourni par la Direction de la scolarité de l'université de Lille dûment complété et accompagné des pièces demandées.

L'ESAA transmettra l'intégralité des dossiers et pièces justificatives à la Faculté FFBC-IMMD (pour transmission à la Direction de la scolarité).

Une fois enregistrés, l'ESAA recevra à destination de ses auditeurs les cartes multiservices de l'Université de Lille, et leurs attestations d'inscription.

L'Université de Lille n'est pas partie prenante dans les relations contractuelles de l'ESAA et ses auditeurs.

Article 5 : Organisation des formations

Les étudiants peuvent s'inscrire pour la session d'automne, de septembre à décembre, (les enseignements s'étalant de septembre de l'année N à septembre de l'année N+1) ou de printemps, de février à mai, (les enseignements s'étalant de février de l'année N à février de l'année N+1).

La FFBC-IMMD est maître d'ouvrage pédagogique du projet et en assure à ce titre, la direction scientifique et pédagogique.

L'organisation des études est placée sous la responsabilité et le contrôle des responsables pédagogiques du Master CCA, du Master Commerce et Distribution et du Master Finance. Ces derniers assurent également la direction du programme, conjointement avec les responsables algériens de la coordination désignés par le directeur de l'ESAA.

Chaque formation s'étale sur neuf mois et comporte l'ensemble des enseignements prévus par le diplôme dispensé (Annexe 1).

Les enseignements sont assurés à hauteur minimum de 30% par des intervenants de la FFBC-IMMD. Le reste des enseignements est assuré par des intervenants algériens, universitaires et praticiens validés par la FFBC-IMMD.

L'encadrement et le passage des soutenances sont assurés localement, par la partie algérienne sous le contrôle de la FFBC-IMMD qui valide le choix des enseignants de l'ESAA intervenant dans la formation.

Chaque formation est complétée par un stage, d'une durée conforme aux modalités de contrôle des connaissances figurant en annexe 1.

Chaque année, un rapport d'évaluation sera élaboré par les responsables pédagogiques du Master CCA, du Master Commerce et Distribution et du Master Finance et présenté aux représentants des parties contractantes.

Article 6 : Organisation des examens

L'organisation des examens est placée sous la responsabilité et le contrôle du jury.

Les examens se déroulent en Algérie au sein de l'ESAA, conformément au règlement des études applicable aux masters de l'Université de Lille (annexe 1).

Article 7 : Jury

Les jurys d'examen et de diplômes ne pourront être différents des jurys des mentions nommés par le Président de l'Université de Lille. Les Présidents des jurys sont obligatoirement des enseignants de la FFBC-IMMD.

Les jurys pourront être précédés de délibérations préparatoires composées de membres proposés conjointement par les responsables pédagogiques du Master CCA, du Master Commerce et Distribution, du Master Finance et du directeur de l'ESAA au Doyen de la FFBC-IMMD.

Article 8 : Délégation des enseignants

Au début de chaque année universitaire, les responsables pédagogiques du Master CCA, du Master Commerce et Distribution, du Master Finances ou leurs représentants et de l'ESAA sont chargés en collaboration, de l'organisation et de la coordination de l'année universitaire. Les responsables pédagogiques du Master CCA, du

Master Commerce et Distribution, du Master Finance doivent à ce titre, valider le recrutement des nouveaux professeurs, et le plan prévu pour le déroulement du programme.

Article 9 : Délivrance du diplôme

L'Université de Lille délivre aux étudiants admis le diplôme de Master CCA ou le diplôme de Master Commerce et Distribution ou le diplôme de Master Finance.

Article 10 : Frais de voyage et de séjours

L'ESAA prend en charge la totalité des frais de voyage et de séjour des intervenants de l'Université de Lille. Le voyage est effectué sur une compagnie aérienne régulière en classe économique. L'hébergement est assuré par l'ESAA dans les conditions de sécurité adéquates. Le montant total de ces frais de séjour ne peut excéder le montant du per-diem diem tel que défini par la Direction Générale des Finances Publiques de l'Etat Français, soit 149€ pour l'Algérie au 30/03/2020*.

*montant susceptible de variation, consultable en ligne sur https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais_resultat/DZ (groupe 1)

Article 11 : Rémunération

La rémunération des vacances des intervenants de l'Université de Lille est fixée à 82,5€ bruts de l'heure net de tous prélèvements dont sera déduit l'IRG prélevé à la source pour les groupes dont l'effectif est inférieur à 26 étudiants, à 110€ pour les groupes dont l'effectif est compris entre 26 étudiants et 60 étudiants et 137,50€ pour les groupes dont l'effectif est supérieur à 60.

Le Directeur de l'ESAA enverra au Président de l'Université de Lille à la fin de chaque année universitaire un état récapitulatif des paiements effectués aux intervenants de l'Université de Lille. Cet état contient le nom des intervenants, les cours ou prestations effectuées et le montant payé pour chacun d'eux.

Article 12 : Dispositions financières - Droits d'inscription

Le montant annuel des droits d'inscription à l'Université de Lille est égal pour chaque candidat retenu, au montant fixé chaque année par arrêté interministériel pour le master. A titre indicatif, ces droits s'élèvent, pour l'année 2019-2020, à 243 euros). Ces droits seront encaissés en Algérie par l'ESAA, et réglés par l'ESAA sur le compte bancaire de l'Agent comptable de l'Université de Lille, au début de l'année universitaire ou du cycle de formation.

En complément, avant chaque inscription à ULILLE, les étudiants devront s'acquitter individuellement de la Contribution vie étudiante et de campus (C.V.E.C.).

Dissociée des frais d'inscription, cette contribution, d'un montant de 91€ pour l'année académique 2019/2020 (révisable annuellement) est : « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L841-5 du Code de l'Education).

Article 13 : Protection des données personnelles

Dans le respect du Règlement UE 2016/679, les 2 partenaires garantissent un usage éthique des données personnelles échangées. Ils s'abstiennent d'effectuer toute autre exploitation que celles prévues dans les clauses de cette convention. Les 2 partenaires s'engagent également à sécuriser les transmissions de données personnelles lors de leurs échanges dématérialisés.

Article 14 : Durée

La présente convention prend effet au 1^{er} septembre 2020. Elle est conclue pour une durée de quatre ans sous réserve du renouvellement de l'accréditation des formations proposées en délocalisation et pourra être renouvelée de façon expresse à l'issue de cette période. Quatre mois avant son expiration, les Parties se réuniront afin de dresser un bilan d'application et d'envisager sa reconduction, qui se fera le cas échéant par la signature d'une nouvelle convention.

Article 15 : Dénonciation – Résiliation

La présente convention pourra faire l'objet d'une dénonciation expresse donnée avec un préavis de quatre mois par l'une ou l'autre des parties par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Elle pourra être résiliée, par chacune des Parties en cas de manquement de l'autre à ses obligations contractuelles. La résiliation interviendra à l'issue de l'année universitaire.

En cas de dénonciation, les activités en cours doivent être menées à terme.

Article 16 : Modifications

La présente convention pourra être révisée à la demande de l'une ou l'autre des parties. Les modifications arrêtées ne peuvent intervenir que pour l'année universitaire suivante et feront l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 17 : Litiges

En cas de difficulté dans l'interprétation des dispositions de la présente convention ou en cas de litige, les Parties feront leurs meilleurs efforts, pour trouver une solution amiable. A défaut, elles se retourneront vers le Tribunal Administratif de Lille.

Article 18 : Annexes

Sont annexés à la présente convention les documents suivants :

1. Architecture et règlement du Master Comptabilité Contrôle Audit, du Master Commerce et Distribution, du Master Finance
2. Programmes des masters

La présente convention est établie en quatre (4) exemplaires originaux rédigés en français, langue de l'accord faisant seule foi.

Fait à Lille le

***Pour l'Université de Lille
Le Président,***

***Pour l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires,
Le Directeur Général,***

Pr. Jean-Christophe CAMART,

Mr. Karim KARIED,

***Pour la Faculté FFBC-IMMD,
Le Doyen,***

Pr. Sébastien DEREPPER

Annexe 1

Architecture et règlement du Master Comptabilité Contrôle Audit, du Master Commerce et Distribution, du Master Finance

Le règlement des études est en cours de validation à l'Université de Lille. Il sera appliqué de la même façon à l'ESAA qu'à Lille. Il sera joint ultérieurement à la convention.

Annexe 2

Programme du master de Comptabilité Contrôle Audit

Master 1, semestre 1

	ECTS	Nbr heures
GESTION JURIDIQUE FISCALE & SOCIALE	9	
Droit des Contrats, Concurrence et Environnement		30
Droit des sociétés, des groupes et des associations		30
FINANCE	9	
Evaluation des actifs financiers		30
Diagnostic financier approfondi		30
MANAGEMENT & CONTRÔLE de GESTION	3	
Management Stratégique		30
COMPTABILITE & AUDIT	3	
Difficultés comptables		30
MANAGEMENT des S.I.	3	
Introduction au SI		20
Langue	3	
Anglais		27
Semestre	30	227

Master 1, semestre 2

	ECTS	Nbr heures

GESTION JURIDIQUE FISCALE & SOCIALE	3	
Gestion fiscale des opérations courantes		20
Gestion juridique de la relation de travail		20
FINANCE	6	
Investissement et Financement		30
Trésorerie & Gestion des Risques (plutôt budget trésorerie avec ouverture sur tréso)		30
MANAGEMENT & CONTRÔLE de GESTION	3	
Contrôle de gestion		30
COMPTABILITE & AUDIT	6	
Consolidation 1		30
Normes IFRS		30
MANAGEMENT des S.I.	3	
Gestion des données comptables sous excel		30
Audit interne et des systèmes d'information		30
Langues	3	
Anglais		27
RELATIONS PROFESSIONNELLES	6	
Doctrines et comportements comptables		30
Stage		0

Semestre	30	307
-----------------	-----------	------------

Master 2, semestre 1

	ECTS	Nbr heures
GESTION JURIDIQUE FISCALE & SOCIALE	6	
Droit du financement		20
Contrôle et Contentieux fiscal		9
Fiscalité des sociétés et des groupes		21
FINANCE	6	
Evaluation de l'entreprise		30
Ingénierie financière		30
MANAGEMENT & CONTRÔLE DE GESTION	3	
Contrôle de gestion, perspective managériale et stratégique		30
Management des ressources humaines et des compétences		15
COMPTABILITE & AUDIT	6	
Audit externe		30
Consolidation 2		30
MANAGEMENT des SYSTEMES D'INFORMATION	3	
Gestion et traitement avancés des données comptables		18
RELATIONS PROFESSIONNELLES	3	

Problématiques comptables contemporaines		30
Langues	3	
Anglais		27
Semestre	30	290

Master 2, semestre 2

	ECTS	Nbr heures
GESTION JURIDIQUE FISCALE & SOCIALE	6	
Pérennité de l'entreprise (entreprise en difficulté, transmission et disparition)		39
Droit Pénal des Affaires		15
MANAGEMENT & CONTRÔLE DE GESTION	3	
Stratégie et contrôle de gestion opérationnel : tableau de bord et business plan		24
COMPTABILITE & AUDIT	3	
Opérations de restructurations		39
MANAGEMENT des SYSTEMES D'INFORMATION	3	
Performance, sécurité et gouvernance des SI		30
Gestion de projet SI et conduite du changement		18
RELATIONS PROFESSIONNELLES	15	
Mémoire		0
Semestre	30	165

Programme du master Commerce et Distribution
Parcours MARKETING DU DISTRIBUTEUR INTERNATIONAL

SEMESTRE 1

ECTS	Intitulé	Volume
12	Etudier les marchés, les consommateurs et l'offre	
	Comportement du consommateur	24
	Analyse du marché	21
	Construction de l'offre	21
	Marketing soutenable et économie circulaire	21
6	Optimiser les comportements organisationnels	
	Management des Ressources Humaines	24
	Défis sociétaux et organisations	15
9	Gérer la performance des unités commerciales	
	Contrôle de gestion	24
	Audit de la performance commerciale	24
	Anglais	18
3	Valoriser sa formation	
	Talent et carrière	12
	Cours au choix	20
30	Total Semestre 1	224

SEMESTRE 2

ECTS	Intitulé	Volume
6	Etudier les marchés, les consommateurs et l'offre	
	Clients et Distributeurs	24
	Anglais	18
6	Piloter le sourcing et la supply chain	
	Management de la Supply Chain	24
	Négociation et stratégie des achats	36
6	Transformation digitale et innovation stratégique	
	Marketing digital	24
	Stratégie des organisations et RSE	24
3	Optimiser les comportements organisationnels	
	Communication relationnelle	21
3	Gérer la performance des unités commerciales	
	Promotion des ventes	21
3	S'initier à la recherche	
	Méthodologie du Grand Oral	24
	Grand Oral	21
3	Valoriser sa formation	
	Challenge Commerce & Distribution	15
	Stage	

30	Total Semestre 2	252
-----------	-------------------------	------------

DEUXIEME ANNEE

SEMESTRE 3

ECTS	Intitulé	Volume
3	Etudier les marchés, les consommateurs et l'offre	
	Marketing du distributeur 4.0	24
	Anglais	18
6	Transformation digitale et innovation stratégique	
	Business Models innovants et soutenables	24
	Gestion de projet	15
	Entreprendre	15
6	Optimiser les comportements organisationnels	
	Management et animation d'équipes	24
	Management interculturel	15
	Management des dynamiques de transition	15
3	S'initier à la recherche	
	Pratiques de recherche	12
	Méthodologie du mémoire	12
3	Valoriser sa formation	
	Design thinking et innovation managériale	18
21	Total semestre 3	192

SEMESTRE 4

ECTS	Intitulé	Volume
9	Etudier les marchés, les consommateurs et l'offre	
	Stratégies internationales des distributeurs	24
	Retail branding	21
	Géopolitique et Relations internationales	21
9	Gérer la performance des unités commerciales	
	Droit des produits et des marques	21
	Business game	21
	Gestion de l'offre	21
	Stratégie de communication media	15
9	S'initier à la recherche	
	Etudes qualitatives	15
	Etudes quantitatives	21
	Mémoire	
3	Valoriser sa formation	
	Développer ses réseaux professionnels	10
	Stage	

30	Total Semestre 4	190
-----------	-------------------------	------------

Programme du Master Finance

Master 1

Unité d'Enseignement	Nb ECTS	Volume horaire encadré étudiant	Intitulé
Semestre 1			
Totaux BCC1	6	45	
UE1.1	6		
Intitulé UE1.1 les outils numériques		30	EC2 Quantitative methods (usage WRDS)
		15	EC3 Introduction VBA
Totaux BCC3	9	70	
UE3.1	9		
Intitulé UE3.1 Fondamentale		20	EC1 Produits bancaires et produits d'assurances
		20	EC2 Finance islamique
		30	EC2 Gestion budgétaire et tableaux de bord
Totaux BCC4	15	100	
UE4.1	9	50	
Intitulé UE4.1 Fondamentale		20	EC1 Théorie de la finance
		30	EC2 Economie
UE4.2	6	50	
Intitulé UE4.2 Complémentaire		30	EC1 Histoire du management financier
		20	EC2 Préparation TOEIC
Totaux S1	30	215	
Semestre 2			
Totaux BCC2	9	80	
UE2.1	9	80	
Intitulé UE2.1 Fondamentale		30	EC1 Financial Reporting and Analysis
		20	EC2 Corporate Finance (WRDS)
		30	EC3 Diagnostic et évaluation d'entreprise (EIKON)
Totaux BCC3	9	80	
UE3.1	9	80	
Intitulé UE3.1 Fondamentale		20	EC1 Fiscalité des produits financiers et immobiliers
		30	EC2 Portfolio management and alternative management (WRDS)
		30	EC1 Contrôle de gestion approfondi

Totaux BCC4	6	44	
UE4.1	6	44	
Intitulé UE4.1 complémentaire		20	EC1 Ethics
		24	EC2 Coaching et test TOEIC
Totaux BCC5	6	26	
UE5.1	6	26	
Intitulé UE5.1 Projet Etudiant		20	EC2 Initiation à la recherche
		6	EC3 Portefeuille d'Expérience et de Compétences
			EC4 stage de 2 mois
Totaux S2	30	230	

Master 2

Unité d'Enseignement	Nb ECTS	Volume horaire encadré étudiant	Intitulé
Semestre 1			
Totaux BCC1	3	42	
UE1.1	3		
Intitulé UE1.1 les outils numériques		12	EC1 Quantitative methods for finance (Stata&WRDS)
		12	EC2 Advanced quantitative methods for finance (Stata&WRDS)
		18	EC3 Big data & machine learning
Totaux BCC2	6	50	
UE0.1	6		
Intitulé UE2.1 Fondamentale		30	EC1 Normes comptables internationales
		20	EC2 Décisions financières et création de valeur
		20	EC3 Gestion de trésorerie
Totaux BCC3	9	50	
UE3.1	9		
Intitulé UE3.1 Fondamentale		30	EC1 Les marchés à termes et les produits dérivés
		20	EC2 Les crédits syndiqués
Totaux BCC4	12	32	
UE4.1	12	32	
Intitulé UE4.1 complémentaire		12	EC1 Réglementation bancaire
		20	EC2 Finance internationale
		18	EC3 Institutions juridiques en algérie et droit pénal des affaires

UE4.2		0	
Totaux BCC5	0	20	
UE4.2			
Intitulé UE5.1 Projet Etudiant		20	EC1 méthodologie de la recherche
Totaux S1	30	194	
Semestre 2			
Totaux BCC2	6	60	
UE2.1	6	60	
Intitulé UE2.1 Fondamentale		20	EC1 Reprise et transmission d'entreprise
		40	EC2 Economie et gestion bancaire
Totaux BCC3	15	81	
UE3.1	15	81	
Intitulé UE3.1 Fondamentale		21	EC1 Mesure et gestion du risque de crédit
		12	EC2 Micro finance
		24	EC3 Audit interne, contrôle interne et cartographie des risques
		24	EC4 Consolidation des comptes
Totaux BCC5	9	24	
UE5.1	9	24	
Intitulé UE5.1 Projet Etudiant			EC1 projet mémoire
		24	EC2 Projet managérial de synthèse
			EC3
			EC4
			EC4
Totaux S2	30	165	